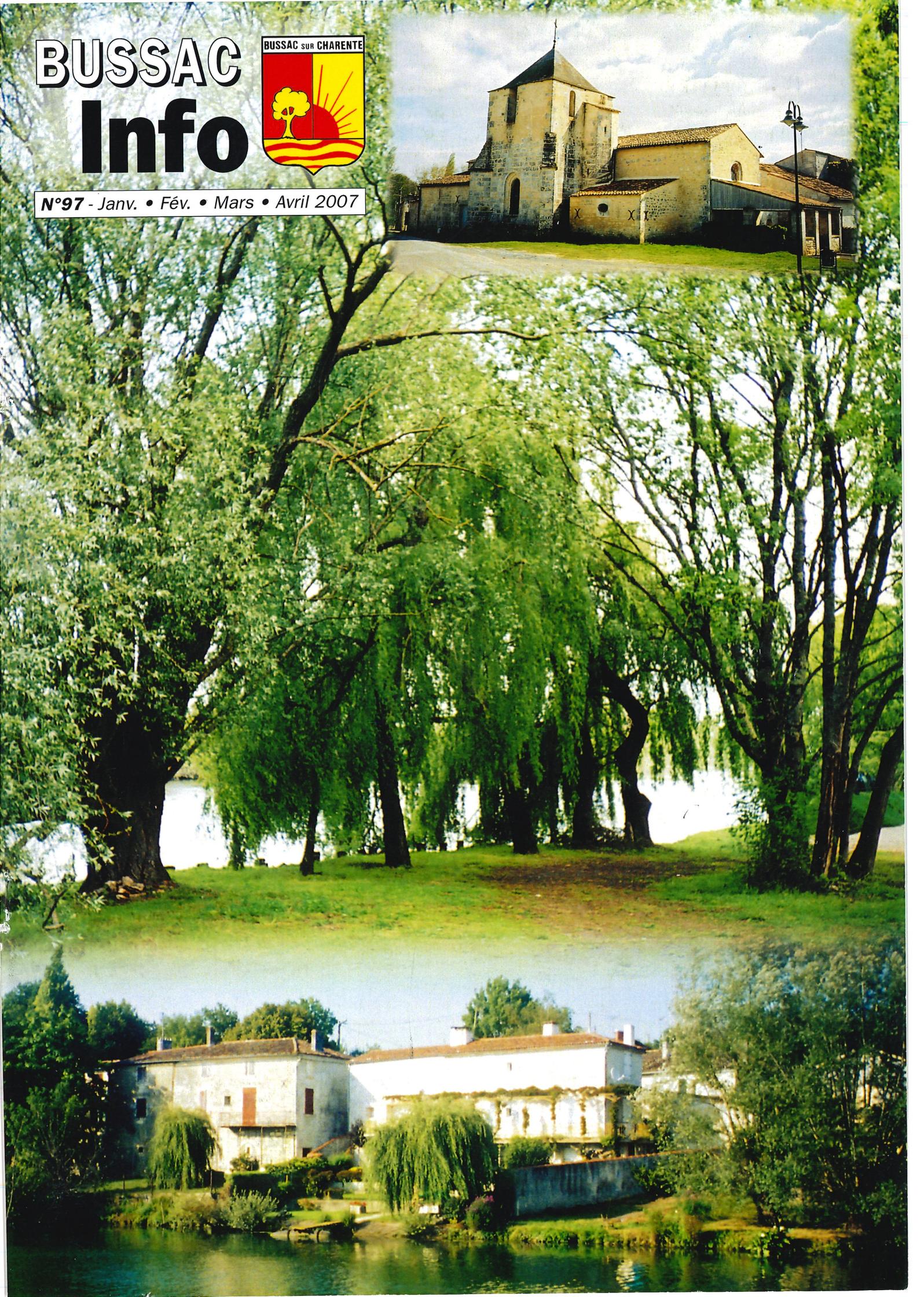


# BUSSAC Info



N°97 - Janv. • Fév. • Mars • Avril 2007



<p><b><u>EMBELLIE SERVICES</u></b> M. Laurent Perreau</p> <p><b>PAYSAGISTE</b> Conception/Réalisation Entretien</p> <p><b>05 46 94 18 90</b> <b>06 80 01 06 31</b></p>	<p><b><u>COIFFURE à DOMICILE</u></b></p> <p><b>DORIANE</b></p> <p><b>06 61 74 89 75</b></p> <p>Sauf le Mercredi après-midi Et le samedi</p>	<p><b><u>FROMAGERIE JACQUES</u></b></p> <p><b>Marchés</b> Saintes- Saint Jean Jonzac</p> <p><b>Plateaux sur commande</b></p> <p><b>05 46 74 09 57</b> <b>06 87 83 64 91</b></p>
<p><b><u>INFIRMIERE</u></b></p> <p><b>Mme Maryline</b> <b>VIEUILLE</b></p> <p>44, chemin des Chagnauds</p> <p><b>05 46 93 07 74</b></p>	<p><b><u>PLOMBERIE CHAUFFAGE</u></b> <b><u>COUVERTURE</u></b> <b><u>ZINGUERIE DEPANNAGE</u></b></p> <p><b>Frédéric GELICUS</b> ARTISAN Les Mailleaux</p> <p><b>05 46 74 50 65</b></p>	<p><b><u>SCIERIE</u></b> <b><u>BRUNETEAU</u></b></p> <p>Vente de bois de Charpente Sciage à l'heure 150, route de Beauchail <b>Portable 06 63 27 99 22</b> ou <b>05 46 93 43 98</b></p>
<p><b><u>ASSISTANCE</u></b> <b><u>ADMINISTRATIVE</u></b></p> <p><b>Nathaly PERON</b></p> <p>Pour les particuliers, étudiants, professions libérales, PME, artisans, associations... Tous travaux de secrétariat</p> <p><b>06.72.10.20.77</b> <a href="http://www.assistante-administrative.com">www.assistante-administrative.com</a></p>	<p><b><u>VIVAL</u></b></p> <p>Alimentation, tabac, presse, point chaud et photos</p> <p><b>Sophie et Frédo</b> <b>COURBARON</b></p> <p><b>05 46 92.56.16</b></p> <p>Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : de 7h30 à 19h30 sans interruption Dimanche et jours fériés 8h – 13h</p>	<p><b><u>FROMAGERIE FINE</u></b></p> <p><b>Sandrine et Régis</b> <b>MOREAU</b></p> <p>35, chemin des Motillons</p> <p><b>05 46 74 53 38</b> E.Mail : <a href="mailto:sandrefrom@aol.com">sandrefrom@aol.com</a></p>
<p><b><u>ARTISAN PLOMBIER</u></b> <b><u>CHAUFFAGISTE ZINGUERIE</u></b> <b><u>COUVERTURE</u></b></p> <p><b>Emmanuel</b> <b>PATROUILLAULT</b></p> <p>5 chemin des bacheliers <b>05 46 98 13 49</b></p>	<p><b><u>INFIRMIER LIBERAL</u></b></p> <p><b>Thierry THIBAudeau</b> 34 chemin des grands champs</p> <p><b>05 46 93 44 00</b></p>	<p><b><u>COIFFURE MIXTE</u></b></p> <p><b>Mme PLANET Françoise</b></p> <p>148, route du Val de Charente</p> <p><b>05 46 74 26 62</b> avec ou sans rendez-vous.</p>
<p><b><u>CAFE – BAR</u></b></p> <p><b>MONGET Thierry</b> <b>05 46 93 65 70</b> Fermé le lundi ouverture 8h15 jeux vidéo –Flipper – Baby foot Vente de cartes de pêche</p>	<p><b><u>MASSEUR</u></b> <b><u>KINESITHERAPEUTE</u></b></p> <p><b>Stéphane PROUTEAU</b></p> <p>1 allée des chaumes</p> <p><b>05.46.90.73.89</b></p>	<p><b><u>ENTREPRISE DE</u></b> <b><u>PEINTURE</u></b></p> <p><b>MARQUISAUD</b> Père et Fils</p> <p>11, chemin de la Grand'Porte</p> <p><b>05 46 92 06 65</b></p>
<p><b><u>GARAGE - STATION</u></b> <b><u>SERVICE</u></b></p> <p><b>DOMINIQUE PEROCHAIN</b> Réparation mécanique toutes marques 155, route du Val de Charente <b>05 46 74 41 12</b></p>	<p><b><u>PONEY – CLUB</u></b> <b>« Le fer à cheval »</b></p> <p>Cours, stages, promenades. 8 chemin des Motillons</p> <p><b>05 46 93 44 37</b> <b>Portable : 06 09 39 58 65</b></p>	<p><b><u>BRUNET IMMOBILIER</u></b></p> <p><i>Toutes transactions</i> <i>immobilières</i> <b>Christian MENAUD</b> agent commercial <b>05 46 93 55 25</b> <b>Portable : 06 72 17 55 68</b></p>

# SOMMAIRE



## BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 97  
Janvier—Février  
Mars—Avril 2007

Responsable de la publication :  
Christophe Dourthe.

Rédacteur en chef :  
Françoise Durand.

Comité de rédaction :  
C. Dourthe, F. Durand,  
J-Luc Marchais, L. Meyze,  
D. Pubert, S.Bariteau  
M.C. Allinand, M. Ferreira.

ISSN : 0776-2246

imprimé à l'imprimerie de l'Etoile

2 Petites annonces - Dates à retenir -

3 Editorial

### Informations municipales

4 Conseil municipal du 21/02/2007

5 Conseil municipal du 02/04/2007

### Informations locales

8 Etat civil

9 Vie paroissiale

10 Informations locales : elections

12 Ca s'est passé à Bussac

19 Le point sur les travaux

24 CCAS

27 Nouvelles de la bibliothèque

29 Nouvelles de l'école

### Foyer rural

35 Mot du Président

36 Activités des sections

41 Revue de presse

**En couverture** - Eglise Notre Dame de Bussac , les saules de la grand-  
'Porte, Port berteau.

**Au dos** - Ecole Gustave Courbet, le château, rétable et tableau de l'as-  
sompion, bordure de Charente à la grave, les moutons du Paviot., sentier  
des trois moulins , fontaine des Guilloteaux, moulin de Rochefollet.

**MAIRIE DE BUSSAC sur CHARENTE** - 139, route du Val de Charente

17100 Bussac sur Charente - Tél. : 05 46 93 11 11 Fax : 05 46 93 92 32

e-mail : [mairie@bussac-sur-charente.com](mailto:mairie@bussac-sur-charente.com)

Ouverture au public ; le lundi de 9h à 12h et de 17h à 18h

Du mardi au vendredi de 14h à 18h

## Petites annonces...

### Dates à retenir...

**03/06/2007**

Brocante du jumelage

**10/06/2007**

Rando CDC

**22/06/07**

Fête de l'école

**23/06/2007**

Fête de l'été avec bal en plein air  
(sous réserve)

**08/07/07**

Rando VTT + pédestre

**08 au 15/07/07**

Semaine Suisse avec le jumelage

**21/07/07**

Rallye de Saintonge

**22/07/07**

Concert jeunes musiciens (Eglise)  
Tarif préférentiel pour les bussacais qui réservent leur place dès maintenant

**26/08/2007**

Foulées bussacaises

### ELECTIONS LEGISLATIVES

**10 JUIN 2007**

**17 JUIN 2007**

**Bureau de vote ouvert de 8h à 18h**



**Tortue perdue sur la Commune le 16 ou 17 avril .Si vous l'avez recueillie ou si vous avez des informations, prière de contacter la mairie au 05.46.93.11.11**

**A VENDRE**  
**Gazinière de collectivité**  
**Se renseigner en mairie**

### Place des Chaumes

**Le jeudi de 17 à 20 heures: Pizza Flamme (pizza au feu de bois).  
Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au: 06 09 81 78 77**

**Le dimanche matin: vente d'huîtres Marennes-Oléron, place des chaumes**

# EDITORIAL

La France vient de vivre un grand moment de démocratie et les élus s'en félicitent.

En effet, c'est un réel plaisir de constater que les citoyens se sont passionnés pour l'élection du Président de la République.

Après l'inscription sur les listes électorales, les gens ont confirmé qu'ils avaient retrouvé le goût de se prononcer, d'exercer leur droit de sélectionner celui ou celle qu'ils considéraient comme le meilleur ou le plus à même de les représenter.

Ils ont prouvé leur intérêt pour la vie démocratique en se déplaçant massivement lors des deux tours de ce scrutin, malgré les vacances scolaires et le possible congé de fin de semaine rallongé.

Ils ont choisi en toute connaissance de cause, car les programmes ont été largement diffusés par la presse écrite, parlée, et télévisée.

Il est certain que les moyens de communiquer ont été nombreux ; les militants des partis politiques ont eux aussi beaucoup œuvré pour soutenir leurs candidats. Dans notre commune, la participation a été supérieure à 90% lors des deux tours ; les Bussacais ont aussi été nombreux à assister et participer aux opérations de dépouillement du vote, témoignant de leur envie d'avoir les résultats le plus vite possible.

Les élections législatives se dérouleront les 10 et 17 juin et il faut souhaiter que cet élan démocratique se poursuive encore.

Les élus sont sensibles à cet engouement car il les oblige à essayer de faire encore mieux et à satisfaire l'intérêt général.

Nous devons nous féliciter de cette situation et expliquer aux plus jeunes d'entre nous la chance que nous avons de vivre dans un pays démocratique.

Christophe Dourthe

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2007

### 1- Investissement : ouverture de crédits avant le vote du budget 2007.

En vertu de l'article L1612-1 du Code des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal décide d'ouvrir des crédits dans la section d'investissement de la manière suivante :

Acquisition de matériel et mobilier	
C/2188-174 :	+ 4 000 €
Aménagements de sécurité :	
C/2313-177 :	+ 3 500 €
Réalisation d'un Club House	
C/2313-179 :	+ 6 000 €

### 2- Salle Municipale : tarifs applicables au 01/01/2008.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été décidé lors d'une précédente réunion de réviser les tarifs de la salle municipale chaque année. Il propose au Conseil municipal les tarifs suivants applicables à compter du 01/01/2008

\* Autres types d'associations bussacaises :

	Journée	Week-end
Sans chauffage	77 €	118 €
Avec chauffage	98 €	140 €

\* Associations extérieures à but non lucratif et Particuliers bussacais :

	Journée	Week-end
Sans chauffage	75 €	115 €
Avec chauffage	98 €	140 €

\* Particuliers extérieurs à la Commune

	Journée	Week-end
Sans chauffage	155 €	230 €
Avec chauffage	200 €	275 €

\* Toutes associations à but lucratif ou groupe extérieur à la Commune

	Journée	Week-end
Sans chauffage	230 €	380 €
Avec chauffage	275 €	420 €

Les autres tarifs restent inchangés. Le Conseil municipal accepte ces propositions.

### 3- Aménagement de parkings : demande d'aide complémentaire auprès du Conseil Général dans le cadre du Fonds de répartition des Amendes de Police.

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 17/11/2005 par laquelle il sollicitait du Conseil général une aide financière dans le cadre du Fonds de Répartition du Produit des Amendes de Police. Par arrêté en date du 23/03/2006, une aide de 4 196 € a été allouée à la Commune au vu des devis qui s'élevaient à 10 477 € H.T. Or il s'est avéré que les travaux d'aménagement du parking du terrain de boules ont été réexaminés et qu'il y a lieu de modifier le béton bitumineux. De ce fait, le Conseil municipal décide de demander une aide complémentaire à celle déjà allouée, au vu du devis qui s'élève à 31 685 € H.T.

### 4- Lotissement Le Renclos-La Folie : délégation de maîtrise d'ouvrage à la CDC pour les VRD et demande de subvention auprès de la CDC pour les logements à loyer modéré.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Commune a décidé de réaliser la construction de 8 logements sociaux locatifs avec la Semis et propose de confier la maîtrise d'ouvrage, par mandat, à la Communauté de Communes du Pays Santon pour les travaux de voirie et réseaux divers de cette opération. Agissant dans le cadre des compétences facultatives qui lui ont été déléguées par ses Communes membres, la Communauté de Communes du Pays Santon ne percevra aucune rémunération pour l'exercice de ces missions. Monsieur le maire demande au Conseil municipal d'approuver le programme et de l'autoriser :

➤ à confier la maîtrise d'ouvrage par mandat à la Communauté de Communes du Pays Santon,  
 ➤ à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes du Pays santon et tous les documents y afférents,

➤ à déposer toutes les demandes de subventions ou aides auprès des établissements susceptibles d'en attribuer et de signer tous les documents y afférents.

Le Conseil municipal sollicite également l'aide communautaire instituée en faveur du logement aidé, soit 3 500 € X 8.

### 5- Modification du tableau des effectifs

Un agent affecté aux services techniques (agent des services techniques) va faire valoir ses droits à la retraite au 01/03/2007. Il est donc nécessaire de recruter un agent pour pallier son absence.

Il convient donc de transformer le poste comme suit :

- Situation au 1<sup>er</sup> mars 2007 : 1 agent des services techniques à temps plein
- Situation au 15 mars 2007 : 1 agent des services techniques à temps plein

### 6- Modification du temps de travail d'un agent.

Le Maire informe le Conseil municipal que la réorganisation du travail au sein des services techniques nécessite une augmentation du temps de travail de Madame ALLAMARGOT Sylvie, agent des Services Techniques. Le Conseil municipal accepte que le temps de travail de cet agent passe de 15,2/35<sup>ème</sup> à 17,10/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007.

### 7- Jugement ROULIN Marc/Commune : honoraires de l'Avocat : règlement de la franchise.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Compagnie d'Assurances Groupama est intervenue pour régler les frais dus à l'avocat dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur ROULIN. Toutefois, il convient que la Commune règle la franchise contractuelle soit 281,06 €. Le Conseil municipal donne son accord pour ce règlement.

**8- Convention ATESAT.**

L'assemblée étant habilitée à délibérer, Monsieur le Maire expose que la commune de Bussac sur Charente répond aux critères définis par la loi du 11 décembre 2001 et le décret du 27 septembre 2002 pour bénéficier de l'assistance des services de l'Etat – Direction Départementale de l'Equipement. L'assistance comprend une mission de base assortie de missions complémentaires telles qu'elles sont définies dans la convention. Il précise que la durée de la convention est fixée à un an. Elle prend effet à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2007 et qu'elle peut-être renouvelée deux fois par tacite reconduction. Le forfait annuel actualisé de la rémunération pour l'année 2007 est de 504,14 euros. Le dit montant sera revalorisé annuellement en prenant en considération l'évolution de l'index d'ingénierie dans les conditions définies à l'article 6 de l'arrêté du 27 septembre 2002 susvisé. Le Maire invite le Conseil municipal à prendre connaissance de la convention. Ces explications entendues et après avoir examiné la convention qui a été adressée avec la convocation à la présente séance, le Conseil municipal :

- prend acte des explications ci-dessus détaillées.
- approuve la convention pour l'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) pour un montant forfaitaire annuel de 504,14 euros.

- autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention.

- dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2007.

- autorise Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération.

**9- SDEER : mise en place de 5 candélabres au Plantis de Tallet.**

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et le SDEER pour les travaux relatifs à la mise en place de 5 candélabres au Plantis de Tallet. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention, choisit un remboursement en 5 annuités et autorise le Maire à la signer.

**10- Convention de fourrière 2007 avec la SPA.**

Le Maire informe le Conseil municipal que, suite à des accords très anciens avec la Communauté de Communes du Pays Santon, le Refuge de la SPA accepte de prendre en charge les animaux trouvés errants sur notre Commune. Or, depuis l'année 2005, ces accords ont été remaniés et les communes de la CDC sont amenées à régulariser individuellement leur situation. Le Maire propose donc au Conseil municipal de l'autoriser à signer la convention de fourrière avec la SPA pour ce service. Le Conseil municipal accepte.

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2007**

Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie Monsieur AUSSOLEIL, Receveur, de sa présence. Il félicite au nom des Elus qui se sont succédé depuis le 1<sup>er</sup> avril 1977, Marie-Claude ALLINAND, pour ses 30 ans d'activité de Secrétaire de Mairie.

**1- Vote du Compte Administratif 2006 de la Commune.**

Après sa présentation par Monsieur BERNIARD, Conseiller municipal, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif établi par le Maire.

**2- Approbation du Compte de Gestion du Receveur**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de gestion établi par le receveur.

**3- Affectation du résultat de la Commune.**

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3 chapitre 5). Après avoir approuvé, le 2 avril 2007 le compte administratif 2006 qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de 206 320,49 €. Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution global de 81 445,70 € VU qu'il n'y a pas de restes à réaliser au 31/12/2006
- CONSIDERANT les besoins recensés pour l'exercice 2007

- décide d'affecter au budget de l'exercice 2007 le résultat comme suit :

- report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) de 91 320,49 €.

- Affectation au 1068 : 115 000,00 €

**4- Vote du Taux des Taxes 2007.**

Le Conseil municipal décide d'augmenter de 1,5% le taux de la taxe d'Habitation et du Foncier Bâti.

	Taux 2006	Taux 2007	Produit attendu pour 2007
Taxe d'Habitation	10,08	10,24	124 723
Foncier Bâti	19,90	20,21	137 287
Foncier non Bâti	41,60	41,60	10 483
		Total	272 493

**5- Attribution des subventions 2007.**

Après examen des différentes demandes, le Conseil municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

ADMS	180 €
Croix Rouge Française	50 €
Ass. Dle pour la lecture Bibliobus	170 €
Ass. St Fiacre	50 €
Banque Alimentaire	50 €
Foyer Rural Municipal	2 100 €
Les Restos du Cœur	80 €
La Prévention Routière	50 €
Secours Catholique	50 €
Suschama	50 €
Collège A. d'Aubigné	210 €
SPA	260 €
APMAC	77 €

-----  
TOTAL 3 377 €

**6- Budget Primitif 2007 de la Commune.**

Monsieur le Maire présente la section de fonctionnement du Budget Primitif 2007 et par la suite la section d'investissement. Le Conseil municipal vote ce budget ainsi équilibré :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 690 862,49 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 917 356,70 €

**7- Vote du Compte Administratif 2005****Lotissement Les Grands Champs**

Après sa présentation par Monsieur BERNIARD, Conseiller municipal, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif du Lotissement Les Grands Champs établi par le Maire.

**8- Approbation du Compte de Gestion du Receveur pour le Lotissement Les Grands Champs.**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de gestion du Lotissement Les Grands Champs établi par le receveur.

**9- Affectation du Résultat Lotissement Les Grands Champs.**

Le Conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3 chapitre 5), après avoir approuvé le 2 avril 2007 le Compte Administratif 2006 qui ne présente pas d'excédent de fonctionnement, reconnaît qu'il n'y a aucune affectation.

**10- Budget Annexe 2007 Lotissement Les Grands Champs.**

Monsieur le Maire présente la section de fonctionnement du Budget Annexe 2007 et par la suite la section d'investissement. Le Conseil municipal vote ce budget ainsi équilibré :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 7 152,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 92 204,00 €

**11- Eclairage du terrain d'entraînement : signature de la convention avec le SDEER.**

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et le SDEER pour les travaux relatifs à l'éclairage du terrain d'entraînement. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention, autorise le Maire à la signer et choisit un remboursement en 5 annuités.

**12- P.L.U. : procédure de modification (règlement et zonage).**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les différents points nécessitant d'engager une procédure de modification (règlement et zonage). Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de lancer les différentes procédures de modification du Plan Local d'Urbanisme (une modification portant sur le règlement et une modification de zonage pour chaque secteur concerné), les différentes procédures nécessaires étant menées conjointement ;
- de confier les études concernant ces modifications à la Communauté de Communes du Pays Santon ;
- d'autoriser le Maire à signer tout contrat, avenant ou convention nécessaires à l'élaboration des dossiers de modification.

**13- Engagement d'une procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme : rectification d'une erreur matérielle «Chez Judet»**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il convient de rectifier une erreur matérielle figurant au PLU : Chez Judet, un bâtiment a été classé en A alors qu'il n'a plus de vocation agricole. L'objectif est d'intégrer ce bâtiment à la zone Nh limitrophe. La rectification de cette erreur matérielle nécessite d'avoir recours à une procédure de révision simplifiée.

Considérant :

- que le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par délibération en date du 30 juin 2005 ;
- qu'il y a lieu de soumettre le Plan Local d'Urbanisme à une révision simplifiée conformément à l'article L.123-13 du Code de l'Urbanisme ;
- qu'il y a lieu de fixer les modalités de la concertation conformément aux articles L.300-2 et R.123-21-1 du Code de l'Urbanisme.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'engager une procédure de révision simplifiée pour la rectification de l'erreur de classement d'un bâtiment qui n'a plus de vocation agricole Chez Judet ;
- de soumettre la procédure de révision simplifiée à un examen conjoint des personnes publiques associées mentionnées ci-dessous :

*M. le Sous-Préfet et aux services de l'Etat associés à sa demande ;*

*Mme la Présidente du Conseil Régional ;*

*M. le Président du Conseil Général ;*

*Le Syndicat du Pays de la Saintonge Romane, en charge du Schéma de Cohérence Territoriale ;*

*La Chambre de Commerce et d'Industrie ;*

*La Chambre des Métiers ;*

*La Chambre d'Agriculture ;*

*Les communes limitrophes ;*

*Les établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés ;*

*L'Institut National des Appellations d'Origine ;*

*Le Centre Régional de la Propriété Forestière.*

- de lancer la concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées par l'affichage en Mairie d'un ou plusieurs panneau[x] d'informations présentant le projet suivant son état d'avancement et les modifications apportées au POS et mise à disposition du public en Mairie, d'un registre ou d'un cahier où les observations pourront être consignées.
- de tirer le bilan de cette concertation lors de l'approbation de la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols et ceci par délibération du Conseil Municipal ;
- de consulter, si elles le demandent, les associations mentionnées à l'article L.121-5 du Code de l'Urbanisme ;
- de demander l'assistance de la Communauté de Communes du Pays Santon pour mener l'étude technique et les formalités administratives concernant cette procédure ;

- d'autoriser le Maire à signer tout contrat, avenant ou convention nécessaires à l'élaboration des dossiers.

Conformément aux articles R.123.24 et R.123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet :

- d'un affichage en Mairie durant un mois,
- d'une mention dans un journal régional ou local diffusé dans le département.

**14- Engagement d'une procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme : rectification d'une erreur matérielle «La Tournerie»**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de rectifier une erreur matérielle figurant au PLU : à La Tournerie, des terrains ont été classés en A alors qu'il n'ont pas de vocation agricole puisqu'ils constituent les jardins des habitations voisines. L'objectif est d'intégrer ces terrains à la zone N limitrophe. La rectification de cette erreur matérielle nécessite d'avoir recours à une procédure de révision simplifiée.

Considérant :

- que le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par délibération en date du 30 juin 2005 ;
- qu'il y a lieu de soumettre le Plan Local d'Urbanisme à une révision simplifiée conformément à l'article L.123-13 du Code de l'Urbanisme ;
- qu'il y a lieu de fixer les modalités de la concertation conformément aux articles L.300-2 et R.123-21-1 du Code de l'Urbanisme.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'engager une procédure de révision simplifiée pour la rectification de l'erreur de classement de terrains qui n'ont plus de vocation agricole à La Tournerie ;
- de soumettre la procédure de révision simplifiée à un examen conjoint des personnes publiques associées mentionnées ci-dessous :

*M. le Sous-Préfet et aux services de l'Etat associés à sa demande ;*

*Mme la Présidente du Conseil Régional ;*

*M. le Président du Conseil Général ;*

*Le Syndicat du Pays de la Saintonge Romane, en charge du Schéma de Cohérence Territoriale ;*

*La Chambre de Commerce et d'Industrie ;*

*La Chambre des Métiers ;*

*La Chambre d'Agriculture ;*

*Les communes limitrophes ;*

*Les établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés ;*

*L'Institut National des Appellations d'Origine ;*

*Le Centre Régional de la Propriété Forestière.*

- de lancer la concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées par l'affichage en Mairie d'un ou plusieurs panneau[x] d'informations présentant le projet suivant son état d'avancement et les modifications apportées au POS et la mise à disposition du public en Mairie, d'un registre ou d'un cahier où les observations pourront être consignées.

- de tirer le bilan de cette concertation lors de l'approbation de la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols et ceci par délibération du Conseil Municipal ;

- de consulter, si elles le demandent, les associations mentionnées à l'article L.121-5 du Code de l'Urbanisme ;

- de demander l'assistance de la Communauté de Communes du Pays Santon pour mener l'étude technique et les formalités administratives concernant cette procédure ;

- d'autoriser le Maire à signer tout contrat, avenant ou convention nécessaires à l'élaboration des dossiers.

Conformément aux articles R.123.24 et R.123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet

- d'un affichage en Mairie durant un mois,
- d'une mention dans un journal régional ou local diffusé dans le département.

**Bon anniversaire Marie-Claude!!!**

A l'issue du conseil municipal, Monsieur le Maire a offert un bouquet de fleurs à Marie-Claude Allinand qui fêtait ce jour là son 30<sup>ème</sup> anniversaire de secrétaire de mairie au service de la commune. Une médaille à ce titre lui sera bientôt décernée. Cela fera l'objet d'un prochain article.....



## Etat civil



### Naissances

*Bussac-info est heureux de saluer la venue de :*

- BONHOMME Enzo né le 6 février 2007, fils de M. et Mme BONHOMME Loïc, 35 B chemin des Pins
- GOUIN Chloé née le 21 février 2007, fille de M. GOUIN Christophe et Mme LORENT Vanessa, 5 A chemin des Guilloteaux
- MARSAUD Léanne née le 6 avril 2007, fille de M. et Mme MARSAUD Christophe 246 route du Val de Charente

### Décès

*Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :*

- M. RENGEAR Raymond décédé le 12 février 2007 à SAINTES.
- M. CAILLEAU Claude décédé le 15 février 2007 à BUSSAC SUR CHARENTE.
- AUDOUX Damien décédé le 25 janvier 2007 à NANCY.
- M. BRAUD René décédé le 13 mai 2007 à BUSSAC SUR CHARENTE

## LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel : [bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr)

Tél : 05.49.00.24.12

Fax : 05.49.00.24.50

Courrier : Bureau du Service National de Poitiers

Quartier Aboville

BP 647

86023 POITIERS CEDEX



## Vie Paroissiale

Comme suite au numéro de notre Bussac Info (nous remercions à nouveau le comité de rédaction de nous ouvrir fidèlement ses colonnes), voici quelques informations pour nos lecteurs.

Les responsables du secteur paroissial sont les Pères Gérard Boudaud et Camille Coly qui demeurent au presbytère 13 rue Saint-Pallais à Saintes (tél : 05 46 92 07 21 et fax : 05 46 92 51 24). Des permanences y sont assurées du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Pour des renseignements ou projets d'activités, n'hésitez pas à contacter Jacky Pouponnot à Bussac (05 46 97 65 08).

J'ai présenté le 7 février à notre nouvel évêque de La Rochelle et Saintes, Monseigneur Bernard Housset, la revue Bussac Info qui lui a beaucoup plu et, à son tour, il remercie le comité de rédaction. J'ai obtenu une deuxième audience le 23 avril au cours de laquelle j'ai pu renouveler la qualité de cette communication.

La campagne du denier du culte a commencé et, si certaines personnes n'ont pas reçu d'enveloppe, il est toujours possible de s'en procurer au presbytère de l'abbaye.

Comme prévu, le père Camille Coly a organisé un voyage au Sénégal du 25 février au 12 mars 2007 à l'intention des personnes du secteur pastoral (une douzaine de personnes ont pu y participer).

L'exposition de peinture a eu lieu à l'église Saint-Pallais du 30 mars au 27 avril 2007. Le peintre Eric Charrier de Fontcouverte et le père Gérard Boudaud ont baptisé cette exposition «Printemps d'Évangile». De nombreux visiteurs ont pu l'apprécier.

Comme par le passé, la messe du 15 août sera suivie d'un pique-nique, traditionnelle illustration de la dimension conviviale que développe également notre communauté.

La communauté remercie le Conseil municipal qui a fait réaliser deux nouvelles actions :

- enlèvement des boiseries plus que vieillissantes au pied du clocher de notre église ;
- aménagement d'aires de stationnement stabilisé à proximité du cimetière qui en facilitent l'accès.

Bussacaises et Bussacais venez nombreux le deuxième dimanche du mois à 9h15 dans notre belle église (comme, avec bonheur, ce 1<sup>er</sup> avril pour la bénédiction des Rameaux).

(Pour la communauté, Pierre-Philippe Feyzeau).

---

**RESULTATS ELECTIONS PRESIDENTIELLES 1<sup>ER</sup> TOUR**  
**Commune de Bussac-sur-Charente**

<b>INSCRITS :</b>	<b>984</b>
<b>VOTANTS :</b>	<b>894</b>
<b>EXPRIMES :</b>	<b>885</b>

	<b>NOMBRE DE VOIX</b>
<b>Olivier BESANCENOT</b>	<b>49</b>
<b>Marie-Georges BUFFET</b>	<b>32</b>
<b>Gérard SCHIVARDI</b>	<b>3</b>
<b>François BAYROU</b>	<b>170</b>
<b>José BOVé</b>	<b>9</b>
<b>Dominique VOYNET</b>	<b>9</b>
<b>Philippe de VILLIERS</b>	<b>33</b>
<b>Ségolène ROYAL</b>	<b>240</b>
<b>Frédéric NIHOUS</b>	<b>22</b>
<b>Jean-Marie LE PEN</b>	<b>80</b>
<b>Arlette LAGUILLER</b>	<b>19</b>
<b>Nicolas SARKOZY</b>	<b>219</b>

**RESULTATS ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2<sup>ème</sup> TOUR**  
**Commune de Bussac-sur-Charente**

<b>INSCRITS :</b>	<b>984</b>
<b>VOTANTS :</b>	<b>910</b>
<b>EXPRIMES :</b>	<b>854</b>

	<b>NOMBRE DE VOIX</b>
<b>Ségolène ROYAL</b>	<b>455</b>
<b>Nicolas SARKOSY</b>	<b>399</b>

<b>ELECTIONS LEGISLATIVES</b> <b>Bureau de vote ouvert de 8h à 18h</b>
---

**10 JUIN 2007**

**17 JUIN 2007**



Affluence record lors de ces élections !!  
De mémoire de Bussacais, jamais un bureau de vote n'aura été autant fréquenté...  
Le civisme des Bussacais aura été une fois de plus exemplaire.

Pas le temps de s'asseoir pour les membres du bureau !!!



Mais non, ce n'est pas la dictée de Bernard Pivot, mais les consignes de dépouillement lues par le Maire...  
Merci à tous les participants !!



---

**INFO ADSL**

---

**Réunion publique pour l'ADSL d'urgence**

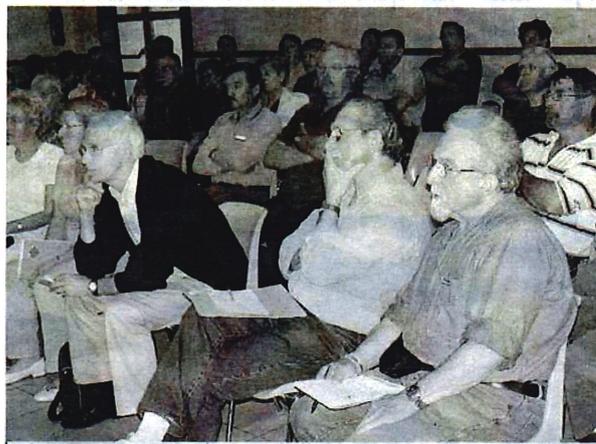
Une réunion s'est tenue à la salle municipale le mardi 17 avril afin de présenter le projet d'installation de l'ADSL d'urgence à Bussac. Comme le conseil général l'a annoncé depuis plusieurs mois, il va être installé dans les communes où il existait des zones jusqu'ici déclarées « inaccessibles ». Le système mis en œuvre est le WIMAX ; il utilise les ondes radio à partir d'une station émettrice installée sur un point haut ; elle alimente les antennes relais disposées chez les utilisateurs à condition que celles-ci soient orientées vers l'antenne de base.

Le conseil général a confié la délégation de service public à la société 17 numérique, filiale de Axione ; la commercialisation de ce système d'urgence a été confiée à la société Als@tis qui a équipé d'autres départements comme par exemple celui du Lot.

La société Als@tis peut être sollicitée par chaque habitant de la commune afin de vérifier si le système proposé est éligible pour son domicile.

Il n'y a pas de frais d'installation à payer à la société, il est possible de résilier sans pénalité, et le choix d'un opérateur sera ouvert à la concurrence à terme.

Les conditions financières sont également indiquées ; il est possible de se renseigner en Mairie.

**Projet de révision simplifiée et de modification du Plan Local d'Urbanisme de Bussac sur Charente**

Le PLU a été approuvé en 2005. Les élus ont décidé, après 2 ans de mise en application, et au vu de certains projets particuliers et collectifs, d'actualiser ce document d'urbanisme. Il s'agit de résoudre quelques difficultés liées au zonage, au règlement des zones, ou à des contestations (zones inondables ..). Un affichage est disponible en mairie, une enquête publique sera mise en place dans quelques semaines.

Pour toute question, n'hésitez pas à venir consulter les documents en mairie et/ou à prendre rendez-vous avec les élus.



**Un nouvel employé communal :**

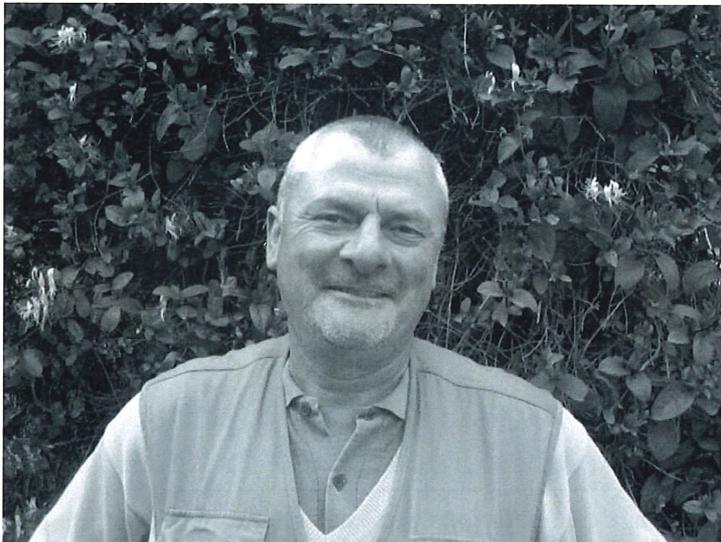
En très peu de temps le tableau des effectifs de la commune se trouve renouvelé pour moitié. Après le départ en retraite de Ghislain Péault puis de Jean-Louis Faveau, les élus ont procédé au recrutement de Monsieur Bruno Benoit en décembre dernier qui a été chargé de prendre la responsabilité de l'équipe des employés communaux.

Afin d'apporter de nouvelles compétences, surtout dans les domaines de la création et de l'entretien des espaces verts, Monsieur Christian Mousset a été recruté à compter du 2 mai.

Après avoir vécu longtemps dans l'Yonne, il est arrivé dans la région il y a quelques années suite à la mutation de son épouse.

Son parcours montre des capacités évidentes d'adaptation et de polyvalence.

Il a d'ores et déjà été mis à contribution car la saison est propice à une quantité de travaux d'entretien. Toute l'équipe de Bussac info lui souhaite la bienvenue et ne doute pas de l'accueil que sauront lui réserver les Bussacaises et les Bussacais.



M. Christian MOUSSET

**ATTENTION :** Afin de faciliter le travail de distribution des informations, nous invitons fortement tous les Bussacais à apposer leur numéro de maison sur leur façade ou sur leur boîte aux lettres.

**Tri sélectif.**

Récapitulatif pour juin, juillet, août, septembre 2007

<u>Emballages recyclables</u> Bouteille plastique, boîte métallique, brique, cartonnette	<u>Verre</u> Bouteille, bocaux, pots en verre	<u>Papiers</u> Journaux, magazines, prospectus
07 juin	.....	14 juin
21 juin	28 juin	.....
05 juillet	.....	12 juillet
19 juillet	26 juillet	.....
02 août	.....	09 août
23 août	30 août	.....
06 septembre	.....	13 septembre
20 septembre	27 septembre	.....

**! Attention : Pas de collecte jeudi 16 août.**

**Pensez à sortir vos contenants le lundi soir après 19 h00**

Rappel : Ramassage des encombrants à domicile sur demande. Prendre rendez-vous au 05.46.98.07.19.

Les personnes qui souhaitent disposer de caissettes jaunes et bleues peuvent venir les retirer en mairie. Des sacs plastiques jaunes (emballages recyclables) sont aussi à votre disposition.

## Un Bussacais à l'honneur ...

Vendredi 20 avril 2007 :  
Après 32 années passées au service de la commune,  
Jean-Louis FAVEAU part à la retraite !!!



Passage de relais sous l'œil des élus...



Discours élogieux de M. le Maire (voir + bas)



Quelques photos souvenirs du travail réalisé par Jean-Louis sur la commune...

Elus (anciens et nouveaux) collègues, famille, Tous étaient là pour lui souhaiter une bonne retraite !!



Voici le discours de Mr le Maire lors de la cérémonie organisée en son honneur....

*Mon cher Jean-Louis,*

*Tu me permettras cette familiarité au moment d'évoquer ton parcours professionnel.*

*Tu as été le premier éboueur de Bussac, époque où tu ramassais les déchets non triés chez les habitants, avec ton propre tracteur...Tu étais indemnisé pour ce travail sans être salarié de la commune.*

*Tu as aussi été fossoyeur, celui qui a préparé les tombes de nombreuses personnes ; tu as d'ailleurs failli être enseveli un jour dans l'une des fosses que tu creusais et qui s'est effondrée....*

*Tu as été recruté par la commune de Bussac le 1<sup>er</sup> janvier 1975 en temps qu'ouvrier d'entretien de la voie publique.*

*Tu as fait preuve, en toutes circonstances, de ton exceptionnel talent, si particulier, à résoudre des problèmes tous plus compliqués les uns que les autres...en effet, qu'il s'agisse de la voirie, des puits à sécuriser, des chemins à ouvrir ou élaguer, d'un écoulement d'eau anormal, tu as toujours trouvé et proposé la bonne solution dans ces contextes si différents : bricolage, utilisation des matériaux disponibles et recyclables, ingéniosité, inventivité ont été mis au service des Bussacaises et Bussacais qui en avaient besoin !*

*Tu as poursuivi une carrière au service de la population et des élus que les habitants avaient choisis et tu les as servis sans jamais te plaindre.*

*Tu as même pris des risques pour ta santé car tu es une « sacrée caboche » si tu me permets de le dire en ces termes ; le travail à Rochefollet en pleine tempête malgré les consignes du Maire sur la sécurité des hommes, le dos qui fait souffrir, le coup de chaleur lors de la canicule de 2003 où tu as passé la nuit assis devant ta maison, la tête sous ton jet d'eau, ce qui t'a sans doute sauvé la vie, et maintenant le coude...sans parler de la ceinture de sécurité oubliée....*

*Tu as choisi de te consacrer un peu plus au bonheur des tiens aux côtés de ton épouse Annie, qui est heureuse de savoir que son mari sera un peu plus à la maison ; tu as montré en étant à ses côtés qu'elle pouvait compter sur toi ! tu seras plus disponible pour les jeunes de la famille qui sont tous autour de vous et de tes parents au village des Chagnauds.*

*Tu vas manquer aux secrétaires de la Mairie, aux personnels de l'école, aux enseignants, à tes collègues et aux élus actuels et plus anciens qui t'ont si longtemps supporté !*

*Après Ghislain Péault, Bernadette Vincendeau, voici le troisième départ en retraite en quelques mois, c'est une page de l'histoire de la commune qui se tourne.*

*Merci à nouveau pour tout ce que tu as fait pour les administrés de Bussac !*

*Longue et heureuse retraite, ensemble, avec Annie, profitez en pleinement et venez nous dire un petit bonjour de temps en temps, il nous fera plaisir !*

*Enfin sache que nous n'hésiterons pas à solliciter des conseils si nous en avons besoin un jour....*

*«Je tiens à vous remercier pour votre participation et votre générosité lors de mon départ à la retraite.*

*Ces 32 années passées à travailler à Bussac m'ont permis de faire de bonnes rencontres, d'être bien reçu dans toutes les maisons.*

*Il m'a été agréable d'entretenir les routes et les chemins, l'école et les autres bâtiments pour le confort de tous.*

*Je vais maintenant profiter des beaux jours, jardiner et me balader... vers la Bretagne !*

*Avec toute ma sympathie et la joie de partager avec vous la vie bussacaise.*

*A Bientôt»*

**JEAN-LOUIS**



Il regrettera le tracteur communal...  
« Et dire que j'ai commencé ma carrière avec une brouette , et que je la termine avec un engin pareil !! » nous a-t-il dit ....

Photo souvenir des derniers collègues de travail avec lesquels Jean-Louis aura travaillé...



8 mai 2007

C'est encore une fois sous un ciel pluvieux que s'est déroulée cette année la cérémonie du 8 mai. Les habitants de la commune ont malgré tout répondu présents pour accompagner les élus et les musiciens de l'ADMS (Association pour le développement de la musique en saintonge) jusqu'au monument aux morts.

Pour clôturer cette cérémonie, quelques Bussacais présents ont accompagné de leur voix, non sans une certaine émotion, le Chant des partisans joué par les musiciens.



## Théâtre : les Echappés

La foule était au rendez-vous pour la première représentation de « Les Echappés » le vendredi 9 mars dernier.

Sur un fond noir, le décor très sobre, était composé de panneaux articulés que 4 acteurs, tout de blanc vêtus, installaient au gré des changements de situation. On imaginait



successivement une chambre, un vestibule, un lit...

Les acteurs en couple, sur un rythme effréné, mettaient en scène des instants de la vie quotidienne.

Malgré les dialogues délibérément inachevés, nous pouvions deviner la pensée secrète, le reproche imminent, le sentiment caché de l'un ou de l'autre. Avec peu de phrases, des sous-entendus, des hésitations, des retenues, des évitements nous comprenions tout.

Sur la scène comme dans la vie, les silences parlent quand les mots se dérobent.



Marine BITON CHRYSOSTOME et toute l'équipe de la Cie Théâtre Amazone ont la joie et le plaisir de vous annoncer la naissance de leur création : **"Les Echappés"** qui a eu lieu les 9 et 10 Mars 2007 à Bussac-sur-Charente

Nous nous réjouissons tous de cette résidence de création, de l'accueil chaleureux de nos partenaires, des habitants, des enfants de la commune mais aussi du public lors de ces deux premières représentations.

Notre spectacle se porte bien et pèse à peu près 100 Kg de décors et accessoires.

Nous lui avons fait faire ses premiers pas à Paris le 6 avril et peut-être le faire voyager un peu en Roumanie au mois de mai. Nous espérons enfin qu'il pourra revenir rapidement en Charente-Maritime et dans la Région Poitou-Charentes.

La maman est un peu fatiguée mais très très heureuse. Elle sait qu'il lui reste encore du travail et de l'attention pour que son enfant s'épanouisse. Elle ne manquera pas de vous tenir informés de chaque étape de sa vie, ses premières dents, ses premiers pas et, elle l'espère, ses succès...

Elle remercie encore une fois du fond du coeur la commune de Bussac-sur-Charente, son Maire, ses employés municipaux, son foyer rural et ses bénévoles pour leur aide précieuse et leur soutien.

A bientôt!

Amicalement, Marine BITON Chrysostome.

Travail un peu particulier pour nos écoliers bussacais qui entre quelques improvisations et des exercices de mise en scène se sont bien amusés. L'impression générale était : "C'était génial".



## Le point sur les travaux...



### Enfouissement des réseaux :

Dès la première semaine de janvier, les travaux d'enfouissement des réseaux ont débuté aux Guilloteaux.

Cette troisième tranche, après les secteurs des Bacheliers et des Chaumes, est la plus importante par le nombre de riverains raccordés.

C'était aussi la plus délicate à gérer : la nature du sol, l'étroitesse des rues et les conditions météo ont rendu ce chantier difficile.

Les riverains ont fait preuve de patience et de compréhension.

Début mars la partie enfouissement était terminée.

Il reste maintenant à raccorder chaque maison, à poser les nouveaux candélabres et à déposer les anciens poteaux.

Viendra ensuite le temps de la remise en état de la voirie et des bas côtés qui ont particulièrement souffert.

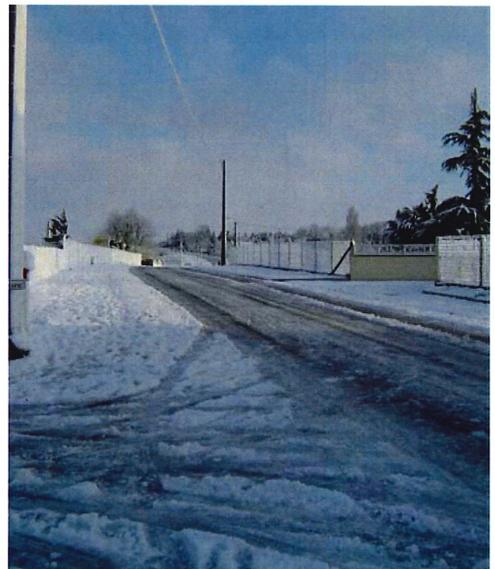
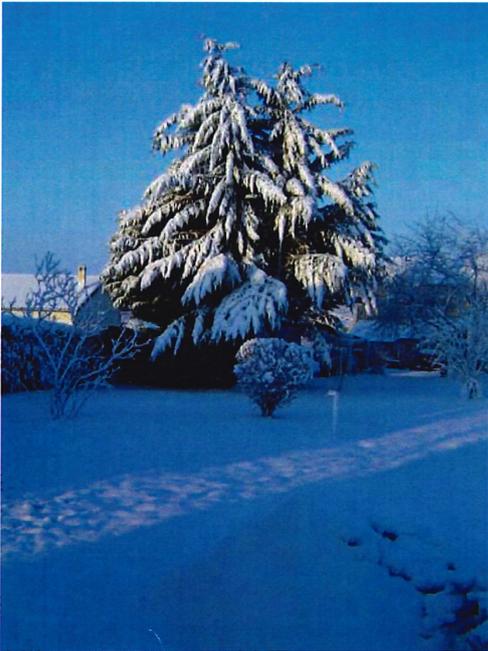


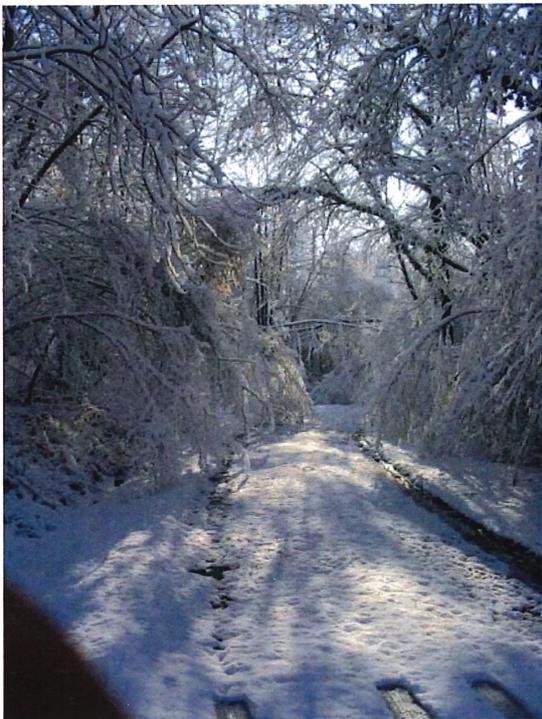
### Travaux au Pontreau

Sur la route départementale 114, les travaux de déviation et de mise en sécurité respectent le calendrier fixé. Après la création de la nouvelle chaussée, l'ancienne a été enlevée et remplacée par de la terre végétale. Il reste maintenant à créer les deux arrêts de bus et réaliser le revêtement. En parallèle, la mise en place des points d'éclairage public sera réalisée. Nous profiterons de ce chantier pour enfouir les réseaux reliant les habitations situées de l'autre côté du passage à niveau.



# Bussac sous la neige ...







#### Travaux divers :

Ce premier trimestre 2007 a été bien rempli pour les employés communaux.

La taille des arbres, qui demande attention et patience, a été réalisée en février et mars.

Des bordures destinées à résoudre des problèmes d'écoulement d'eau ont été posées à Beauchail et aux Chagnauds.

Aux Deaux, des fossés ont été reprofilés et des buses ont été posées pour limiter au maximum les problèmes rencontrés par certains riverains.

Aux Bacheliers et à Port Berteau, des buses bouchées ont été remplacées.

Le dépôt communal a subi un sérieux coup de rangement et de remise en état.

La parcelle communale acquise récemment au coin du chemin des Barrats a été nettoyée. Elle pourrait devenir un jour une aire de pique nique.

Les marquages au sol indiquant les espaces de stationnement ont été refaits en espérant qu'ils seront plus visibles et donc mieux respectés.

Des travaux d'étanchéité ont été réalisés au niveau du balcon de la salle municipale. Des fuites qui dataient de plusieurs années venant enfin d'être localisées.

#### Adduction d'eau :

Entre l'Escambouille et la Planche, les promeneurs ont pu remarquer un long alignement de tuyaux sur le bord des chemins.

Cette canalisation de fort diamètre sera posée entre un forage situé sur la commune de Fontcouverte et le château d'eau de Saint-Vaize. Elle est destinée à renforcer le réseau d'alimentation en période de forte demande estivale.

Ces travaux doivent être terminés pour l'été. Les conditions météo du mois de février ont contraint les entreprises à faire une pose en attendant des jours meilleurs, car il devenait impossible de travailler dans de bonnes conditions sur les chemins de la commune.

Un sérieux état des lieux sera nécessaire à la fin du chantier pour que les voies communales et les chemins ruraux empruntés soient remis en état.



### Puits des Chagnauds :

Comme les autres puits de la commune situés sur le domaine communal ou dans des espaces communs (quereux), le puits des Chagnauds vient d'être doté d'une grille pour prévenir tout accident. La réalisation en a été confiée à Jean-Louis Faveau qui connaît particulièrement bien les lieux. Cette réalisation a belle allure.



### Travaux au cimetière :

Pour compléter le columbarium, un ensemble de caves urnes vient d'être réalisé par les employés communaux.

Ces travaux étant terminés, les concessions sont d'ores et déjà disponibles.

Les renseignements sont à prendre en mairie

### Neige

Si dans certaines régions, la neige en hiver n'est pas un événement, à Bussac, il en est tout autrement. Le tracteur s'est donc transformé en chasse neige et les employés communaux en trappeurs.



Petites annonces : A l'occasion d'un de ses derniers chantiers au service de la commune, notre nouveau retraité, Jean-Louis Faveau, a perdu ses lunettes.

Ses projets sont nombreux pour les mois à venir et sans elles il se sent un peu démuni. Si au hasard des chemins de Bussac vous les retrouvez, n'hésitez pas à les lui rapporter.

## C C A S

### Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

Mairie de Bussac : 2<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Mairie de Fontcouverte : 2<sup>ème</sup> mardi du mois l'après-midi

Mairie de St Vaize : 4<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Délégation territoriale (annexe du conseil général) : 3<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Nous vous informons que la liste des assistantes maternelles  
est consultable en mairie

### Attention, l'été approche...

La canicule a eu de graves conséquences sanitaires. Affaiblies sur le plan physique, les personnes âgées et isolées doivent bénéficier du soutien et de l'attention de leur environnement par une solidarité de proximité. Le Ministère des affaires sociales et de la solidarité préconise ces recommandations :

- Se réhydrater en augmentant sa consommation de liquides ainsi que d'aliments riches en eau (2 litres d'eau par jour + melons, fraises, pastèques..)
- Maintenir la température corporelle et maintenir un minimum d'activité physique (humidifier le corps, ne pas sortir aux heures chaudes, vêtements légers...)
- Repérer les signes d'alerte de la déshydratation : (très grande fatigue, confusion, comportement incohérent, chutes...)

**En cas de doute n'hésitez pas à consulter votre médecin !**

*Sur la page suivante vous trouverez une réplique d'un document qui a déjà circulé dans vos boîtes aux lettres. Plusieurs dizaines d'entre vous nous l'ont retourné et sont maintenant inscrits dans un registre qui permettra de les joindre en cas de mise en place d'un plan d'alerte. Si vous êtes concerné et que vous ne vous soyez pas manifesté, n'hésitez pas à découper la page et à nous la retourner.*



## Vacances d'été pour les enfants



Le conseil général de la Charente-Maritime organise dans son centre de vacances à LIGINIAC en Corrèze, des séjours multi-activités en juillet et un séjour avec une dominante « arts du cirque et équitation » en Août.

Le centre est ouvert à tous les Charentais-Maritimes âgés de 6 à 12 ans, et en Août aux 12-14 ans. Le séjour destiné aux pré-adolescents sera orienté vers des activités telles que l'accrobranche, l'initiation au quad, canoë-kayack, camping.

Les prix des séjours variant de 334.20€ à 483.82€ comprennent l'hébergement, le transport en car et les activités. Pour les pré-ado : 595€.

Les passeports familles de la CAF permettent d'obtenir une réduction allant de 6€ à 12€ par jour et par enfant. En outre, les bons vacances des autres caisses, les aides des comités d'entreprise et des services sociaux (dont le CCAS de Bussac) peuvent également diminuer le coût du séjour.

Des bourses peuvent être attribuées sur présentation d'un dossier établi par une assistante sociale avant le 15 juin 2006.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :  
Conseil général de la Charente-Maritime  
85 boulevard de la république- 17076 La Rochelle ou  
l'annexe, cours Paul Doumer à Saintes

tél : 05.46.317.235 Email : [danielle.orgeron@cg17.fr](mailto:danielle.orgeron@cg17.fr)  
tél : 05.46.317.236 Email : [jocelyne.chevrier@cg17.fr](mailto:jocelyne.chevrier@cg17.fr)



## AIDE AU TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPEES

Nous rappelons aux personnes handicapées que le CCAS a décidé, depuis 2 ans, d'aider financièrement aux frais de transport lorsque celles-ci font appel à une association spécialisée (GIPH 17, par exemple) pour se rendre à Saintes régulièrement.

*Se renseigner en mairie pour les conditions d'attribution.*

## Nouvelles de la bibliothèque ...

**Adresse :** 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

C'est une bibliothèque municipale

**Horaires d'ouverture au public :** tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures

**Horaires d'ouverture à l'école :** tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30

Téléphone : 05 46 97 18 14

**Inscriptions :** Gratuit pour les moins de 16 ans et 4 euros pour les autres personnes

### ATELIERS DE LOISIRS CREATIFS DE LA BIBLIOTHEQUE



Décoration..



Collages de Serviettes...



Patchwork-Broderies



Pliages de Serviettes-Cartes...



Points de Croix..



...et modèle " Claudine"...



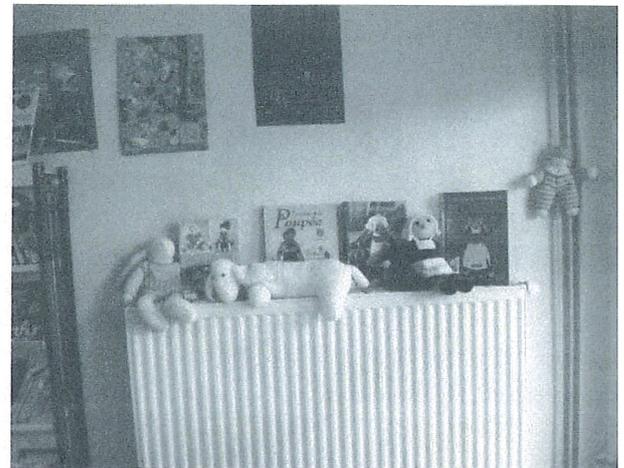
Décoration...



Poupées en Laines....



Pompons et Tricotin...



La Cousine Bécassine...



Au Travail....



Comment faire ses Bijoux...

## Nouvelles de l'école...

### CONSEIL D'ECOLE du jeudi 12 avril 2007

Présents : M. Dourthe, Mme Pubert, Mme Pobel, M. Ferrer, Mme Ferrer, Mme Reigné, Mme Connord, M. Aubin, M. Gaucher (DDEN),

Excusés :

Excusée de droit : Mme Ripoché (IEN)

Secrétaire(s) : Melle Saulnier

Début de séance : 18 h

Fin de séance : 20 h 10

#### **Lecture et adoption du procès verbal du précédent conseil d'école (19 octobre 2006)**

##### **Evolution des effectifs :**

PS : 15 élèves ; MS : 21 élèves répartis en deux groupes de 8 et 13 ; GS : 11 élèves

CP : 16 élèves ; CE1 : 20 élèves répartis en deux groupes de 13 et 7 ; CE2 : 20 élèves

CM1 : 10 élèves ; CM2 : 14 élèves

Depuis septembre, la directrice a enregistré 4 inscriptions et 5 radiations.

Effectif total : 127 élèves dont 56 filles et 71 garçons.

##### Prévisions pour septembre 2007

13 élèves de PS sont attendus à la rentrée. Les inscriptions se feront après les vacances de Pâques. Un élève habitant sur le Douhet sera également inscrit ayant déjà une grande sœur dans le primaire. Il y aura également deux nouveaux élèves en CE1.

La répartition des classes va changer :

PS-MS ; GS-CP ; CP-CE1 ; CE2-CM1 et CM1-CM2.

Les effectifs seront donnés au 3<sup>ème</sup> conseil d'école, ils ne sont pas définitifs. Des déménagements sont annoncés, et deux élèves repartiront dans leur école d'origine à St-Vaize.

Cependant, nous savons que la classe des PS-MS accueillera 29 élèves de Bussac.

Les enseignants estiment qu'il ne sera pas possible d'accueillir d'élèves supplémentaires hors commune (St-Vaize ou autre) et ont fait part de leur souhait à M. Dourthe.

Des maisons sont en vente ou en construction sur Bussac, l'arrivée de nouveaux enfants n'est donc pas à exclure. Le maire de St Vaize fera le tour des écoles avoisinantes ainsi que celles de la CDC pour connaître les places disponibles.

Pour la cantine, un 3<sup>ème</sup> service serait souhaitable à partir de 11h30 ; à voir pour l'organisation.

##### **Projet d'école 2005-2008**

Qu'a-t-il été accompli de septembre à avril ?

Les actions pédagogiques de l'axe 1 ( travail sur les outils de la langue pour apprendre à parler et à communiquer, travail sur les consignes ) sont menées au quotidien, dans le cadre des programmes officiels.

Les jeux de langage, de création poétique et de détournement d'albums ont donné lieu à des échanges entre les classes :

- un album, « La planète bizarre », a été détourné par les PS-MS ; les CP-CE1 et les CE1-CE2 ont été invités à le lire.
- Une comptine, « La semaine de Gribouille la grenouille », a été créée par les MS-GS, avec l'aide des CE1-CE2 qui ont aidé à chercher des rimes.

- Les CE1-CE2 rédigent actuellement des contes des origines, qui seront lus ou mis en scène pour les autres élèves de l'école ; il est question d'un livret à publier et, pourquoi pas, à vendre.

Les actions de l'axe 2 sont centrées sur la prise en compte de la diversité des élèves et sur la gestion de l'hétérogénéité de la classe.

Le Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté (RASSED) a pris en charge 7 élèves cette année, de diverses manières : soit prise en charge pédagogique, avec soutien et renforcement de compétences, soit entretien avec la psychologue scolaire, soit réunion d'équipe éducative regroupant d'autres partenaires (orthophoniste, secrétaire du CAMPE,...). La prise en charge est prioritaire pour le cycle 2.

Un décloisonnement a été organisé pour décharger la classe des CP-CE1. Tous les lundis, mardis et jeudis, les CP se rendaient par groupes de 8 dans la classe de Mme Pobel pour travailler en lecture et production d'écrits. Pendant ce temps, Mme Reigné accueillait tous les élèves de MS dans sa classe, pour des projets en Arts Plastiques. Ce décloisonnement n'a pas été interrompu lorsque M. Tuleau a remplacé Mme Pobel, en janvier et février.

Nous avons également travaillé avec les enseignants de l'école de St-Vaize en conseils de cycle.

Ces échanges ont été consacrés à l'analyse et à la mise en place des aides et des différenciations nécessaires après les évaluations nationales des CE1.

Un mot sur le système ABULEDU mis en place sur le réseau informatique. Il permet la mise en commun de textes et d'images pour toute l'école, enseignants comme élèves. Des jeux éducatifs sont disponibles en cycle 1 (pré lecture, numération,...). Cependant, des dysfonctionnements en ont gêné l'utilisation : textes enregistrés par les élèves puis perdus, logiciel de lecture qui « plante » régulièrement... Nous craignons également le départ de Julien Bocenno, qui est notre relais indispensable dans l'utilisation et la compréhension de ce système !

L'axe 3 est dédié aux apprentissages dans les domaines artistiques et culturels.

Cette année, M. Fleuret initie les élèves de cycle 3 à la pratique des percussions fabriquées l'an dernier et des instruments Bascher ( métal, verre et récipient d'eau mais ayant une harmonie juste dont on peut jouer). Les CE1-CE2-CM1-CM2 bénéficient d'ateliers théâtre.

Les enseignants des cycles 1 et 2 assurent le développement de la créativité de leurs élèves sans intervenant extérieur.

### ***Projets pédagogiques et sorties***

La natation scolaire a démarré le 27 mars. Les séances se poursuivront jusqu'au 12 juin, tous les mardis. Cette activité est *obligatoire* en cycle 2, et concerne donc les élèves de CP-CE1 et CE1-CE2. Un certificat médical est demandé pour toute absence.

Les CM2 ont participé à des épreuves de course longue en avril avec les 6<sup>ème</sup> : 3 parcours, un de 1000m, un de 1500m et un de 2000m

Le golf est prévu pour le mois de juin.

En cycle 1, une course d'orientation sera organisée dans la cour de l'école.

Le projet NATURA 2000 a commencé avec les classes de cycle 2 et 3. Les élèves découvrent la faune et la flore remarquables du Val de Charente. Les intervenants sont membres de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Le coût des interventions s'élèvera à 210 € (pris en charge par la mairie et le conseil général). Une autre sortie est prévue pour le mois de mai.

Les classes de cycle 1 travaillent sur les animaux et les insectes. Sont prévues la visite d'une ferme et celle de la Maison des Abeilles à Corme Royal.

Une semaine dédiée à la découverte des fruits et légumes frais aura lieu en juin (1<sup>ère</sup> semaine), en partenariat avec la restauration scolaire et la commission des menus. Cette semaine « Fraîch'attitude » donnera lieu à des activités pédagogiques dans les classes de cycle 1.

Le carnaval à l'école : les élèves de maternelle ont fabriqué des masques pour l'occasion. Un goûter festif a été offert à tous les élèves de l'école, et les petits ont défilé dans les classes pour montrer leurs oeuvres.

Kermesse de l'école : vendredi 22 juin.

Les parents seront sollicités pour tenir les stands de jeux. La kermesse ne pourra pas s'organiser sans leur aide. Le nombre de stands dépendra du nombre de volontaires disponibles.

La fête débutera à 17 heures. A 19h15, les enfants rejoindront les enseignants dans leurs classes respectives, tandis que les parents iront s'installer dans la salle des fêtes. Le spectacle débutera à 19h30.

La mairie sera sollicitée pour le prêt du matériel (sono) et le Foyer Rural pour l'organisation de la buvette.

### *Budget – crédits municipaux*

#### **Crédits utilisés en 2006**

<i>Articles budgétaires</i>	<i>Crédits votés</i>	<i>Crédits consommés</i>	<i>observations</i>
Fournitures scolaires	4700	4154,67	La différence a été utilisée pour payer la facture Internet
Maintenance du copieur	1200	1166,24	dont 307 euros de maintenance du serveur Abuledu
Frais de transport	1600	1116,70	La différence a été utilisée pour payer la facture Internet
Téléphone et Internet	700	2368,44	Internet=1949,05 euros Téléphone=419,39 euros
piscine	160	104,40	entrées piscine municipale de Saintes

Problème : la consommation Internet est alourdie par l'absence de haut débit

Les enseignants se connectent le moins possible ; de plus, les connections automatiques des messageries ont été supprimées, la relève des courriers électroniques se fait uniquement à la demande.

Un forfait téléphonique plus économique pourrait-il être à l'étude ? (Numéros préférés, limitation des appels à la région, voire au département).

#### **Crédits votés pour 2007**

<i>Articles budgétaires</i>	<i>Crédits votés</i>	<i>Crédits consommés</i>
Fournitures scolaires	4700	274,10 (au 2/4/2007)
Maintenance du copieur	1200	
Frais de transport	1600	
Téléphone et Internet	1500	
piscine	150	

#### **Travaux**

Tous les travaux demandés lors du 1<sup>er</sup> conseil ont été réalisés.

**Nouvelles demandes :**

Dans la cour : les ATSEM aimeraient un circuit pour les voitures, peint au sol, dans la cour des maternelles.

Après visite de l'école avec M. Gaucher, DDEN en décembre :

- petits lavabos, à la taille des CP, dans les sanitaires garçons.
- détartrer les têtes des robinets dans les sanitaires et les classes
- la peinture des murs du local machine à laver s'écaille
- les crépis des murs jouxtant les portes d'entrée et des sanitaires garçons sont abîmés par les chocs des portes (pas de retenue)
- la façade de la classe des MS-GS est tâchée de lichens
- le grillage derrière la boîte aux lettres, ainsi que derrière le grand portail, est abîmé.

Réflexion a été faite sur le changement du grillage tout autour de l'enceinte de l'école.

Depuis cette visite, le système de retenue de la porte d'entrée a été réparé.

Rénovation de la salle du RASED : le plancher s'effondre, des trous sont apparus, les tables portant les ordinateurs s'enfoncent dans le sol sous le poids des postes. Les travaux seront faits pendant les grandes vacances.

**Sécurité**

Exercice incendie du 29 mars 2007 : l'alarme n'a pas fonctionné.

Réparation effectuée la semaine suivante.

Exercice incendie du 13 avril 2007 : satisfaisant.

Un autre exercice sera fait au mois de juin mais personne ne sera prévenu.

**Restauration scolaire**

Où en est-on de la demande de travaux pour insonoriser le réfectoire ?

Nous n'arrivons pas à avoir quelqu'un afin de faire une étude pour savoir si les travaux seraient bénéfiques.

**Questions diverses**

M. Laye demande quels contrôles sont mis en place concernant les élèves inscrits à la garderie. M. Dourthe et Mme Pobel précisent qu'une réunion a eu lieu avec la CDC sur ce sujet. Les enfants inscrits le matin et le soir sont comptabilisés et pointés sur une liste, de même ceux qui mangent à la cantine. Les adultes présents à la sortie de l'école s'assurent qu'aucun enfant ne sorte sans qu'un parent soit arrivé pour le récupérer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.



**Jeudi 25 Janvier** : Aujourd'hui, l'école s'est réveillée sous la neige. Ce fut l'occasion pour les enfants de maternelle de profiter des joies de la neige avec réalisation d'un bonhomme de neige et batailles de boules de neige...

A cette occasion, la cour des PM et MS a elle aussi revêtu son manteau d'hiver



**Mardi 10 Avril** : Les cloches de pâques n'ont pas oublié les enfants de l'école. Après une récolte fructueuse, les enfants de maternelle ont partagé leurs œufs dans les paniers qu'ils avaient confectionnés.



### Atelier des enfants avec la compagnie Théâtre Amazone :

Impressions de quelques participantes :

- « On a fait des improvisations par groupe de deux avant de faire le grand spectacle. C'était super ! » *Amandine Ce2.*
- « On a fait des petites histoires qui racontent un mensonge, un secret, une bêtise. C'était vraiment super ! » *Camille Ce2.*
- « J'aime le théâtre parce que cela permet de s'exprimer face au public. Les professeurs de théâtre étaient très gentilles et drôles. J'ai trouvé que notre spectacle était amusant et rigolo ; c'était facile à faire. » *Marie Cm2.*
- « Je vais vous le dire en une phrase (autrement ça ferait trois pages !) : c'était GENIAL ! » *Nadège Ce2.*



### *La recette de Liliane*

**Gaspacho** (servi aux enfants en juin au cours de la semaine fraîche Attitude)

- 1 kg de tomates bien mûres ou 1 brick de coulis de tomate
- 1 poivron rouge
- 1 concombre
- 1 gros oignon et 2 gousses d'ail
- 3 cuillères à soupe d'huile
- 1 dl de bouillon
- 1 jus de citron, sel et poivre



Passez les ingrédients au mixeur, ajoutez l'huile, le jus de citron, le bouillon et mélangez ;  
Mettez au réfrigérateur et ne servez pas trop froid.  
*Le truc de Liliane* : ajoutez 2 bols de mie de pain rassis pour obtenir un mélange plus onctueux.

## Foyer Rural

### Le mot du président

L'activité du Foyer Rural, que vous percevrez au travers des articles des sections, est le reflet de la volonté de chacun de nous de faire vivre la commune.

Ces activités auxquelles vous participez nombreux, vont du sport au théâtre et cette année la réception de nos jumeaux Suisses.

Côté sportif saluons le football club de Bussac qui s'est engagé dans la participation à l'organisation d'une rando découverte de la Saintonge Romane, organisée par la CDC du pays Santon et qui aura lieu le 10 juin sur les communes de Bussac et de Saint Vaize. C'est la deuxième édition d'un rando-rallye VTT et pédestre auquel les familles sont invitées. Les étapes de ce rallye seront ponctuées de séquences animées par des comédiens qui donneront les indices pour répondre à des questions.

Coté Gym volontaire, une des animatrices a reçu la médaille du sport décernée par la Fédération Nationale du Sport en milieu Rural, qui récompense des acteurs bénévoles de la Fédération.

Pas de tennis de table mais un espoir de reprise en septembre, et je lance un appel à ceux qui auraient la possibilité de donner un peu de leur temps pour encadrer cette section.

Au passage je signale que la salle va être remise en état (sol et environnement vitré.)

Les travaux de la salle de réunion ont commencé et bien que la période ne soit pas très propice car les activités extérieures commencent, nous espérons qu'ils soient menés à bien dans les meilleurs délais.

Côté théâtre, deux activités ont eu lieu, une en janvier par la troupe du « clin d'œil » qui a fait la performance de présenter dans la même soirée cinq pièces .C'était le 20 janvier.

L'autre activité fut la réception en résidence de la compagnie Amazone, dirigée par Marine Chrysostome- Biton, du 5 au 11 mars.

Le Foyer Rural a hébergé cette compagnie pendant sept jours en mettant les locaux et le matériel à leur disposition. Cette semaine s'est terminée par deux représentations d'une création de Marine Chrysostome- Biton, « les Échappés » interprétée de manière magistrale par quatre jeunes comédiens. Merci à Serge pour son aide.

Le reste des activités est à venir ; brocante du jumelage le 3 juin, fête de l'été le 23 juin, rando VTT et Pédestre le 8 juillet au matin, réception des Suisses le 8 juillet au soir, rallye de Saintonge le 21 juillet.

Je fais appel aux bonnes volontés, adhérents du foyer si possible, pour nous donner un coup de main pour le Rallye (logistique et humain).appelez le 06.88.93.84.26. Merci.

Les foulées Bussacaises le 26 août par le BCF et le soir à Crazannes une représentation de « la désireuse » présentée par les foyers de Bussac, Crazannes, Romegoux et Vénérand.

Merci également à la Boule Bussacaise pour l'aide apportée lors de nos manifestations.

Pour les responsables de sections je rappelle qu'ils doivent clôturer leur exercice au 31 mai.

Bonne activité à tous !

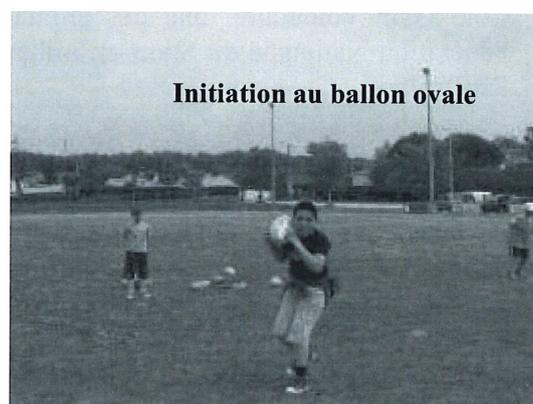
## Animations vacances

Depuis trois ans, les Animations Vacances font partie des missions du Foyer Rural. Organisée par la Communauté de Communes du Pays Santon avec l'appui de Serge Prouzat, délégué départemental, cette activité est destinée à donner aux enfants durant les vacances de Pâques et de la Toussaint, des occupations ludiques, instructives et variées : de la peinture à la sculpture, des techniques de la boxe à la pratique du ballon ovale, en passant par l'initiation au foot et aux jeux de boules. Les plus grands ont pu se confronter aux difficultés de l'orientation dans des randonnées à pied et à VTT.

Une semaine qui monopolise quelques bénévoles car il faut assurer l'accueil, l'accompagnement, la découverte, le goûter. Qu'ils en soient remerciés.

La présence bienvenue de Dimitri, jeune handicapé a permis d'intégrer la notion de tolérance et aussi de respect... Pas toujours facile quand on est tenté par la compétition.

Quelques photos prises sur le terrain.



## Section Football

Sortie en car pour assister au match Bordeaux-Sochaux (10 mars 2007)

Ce fut une première pour la section football du Foyer Rural : louer un car et le remplir de passionnés de football pour assister à un match de Ligue 1 !

Le samedi 10 mars 2007, une cinquantaine de personnes s'est retrouvée place d'Oron pour le départ en car fixé à 17h, le match débutant à 20h au stade Chaban Delmas à Bordeaux. Un grand nombre de jeunes joueurs du club avaient été conviés à ce voyage, et pour la majorité d'entre eux, c'était la première fois qu'ils allaient assister à un match de football professionnel.

L'encadrement était assuré par des dirigeants du club ainsi que des adultes qui accompagnaient leur enfant.

Il faut noter que cette sortie (déplacement en car + entrée au stade) était une nouveauté appréciée par les jeunes par le club.

Après un voyage sans encombre, l'arrivée auprès du stade fut compliquée par la foule nombreuse et les véhicules qui stationnaient déjà.

Un pique-nique rapide fut pris auprès du car, et nous nous dirigeâmes vers le stade qui ce soir là accueillait plus de 30 000 personnes !

Nous avons assisté à un très beau match de foot qui s'est terminé par la victoire de Bordeaux 2 – 0 (buts de Lescud et de Cavenhagi).

Il y avait une bonne ambiance et tout le monde a aimé ce match et a pu crier toute la soirée.

Cette sortie organisée par le club de football de Bussac pour nous faire découvrir le football de haut niveau et nous divertir a été une réussite.

Nous espérons pouvoir recommencer l'année prochaine.

Antoine Delage et Pierre Pimienta

Prochaines manifestations :

Assemblée générale le 17 juin 2007 suivie du repas de fin de saison

Course à pied le 26 août 2007

Résultats de l'équipe senior et perspectives :

L'équipe senior lutte encore pour son maintien en 3<sup>ème</sup> division : il reste 4 matchs à jouer qui permettront, en tout cas on l'espère, à l'équipe de se maintenir.

Noter l'adresse du site internet du club : [www.e-monsite.fr/bussaccharentefoot](http://www.e-monsite.fr/bussaccharentefoot)

Nous pourrez consulter les derniers résultats ainsi que les prochaines manifestations organisées par la section football du Foyer Rural de Bussac.

Nous pourrez également apprendre les naissances de :

Enzo, fils de Loïc Bonhomme et de son épouse Sonia

Marie, fille d'Olivier Chabot et de Christine, son épouse





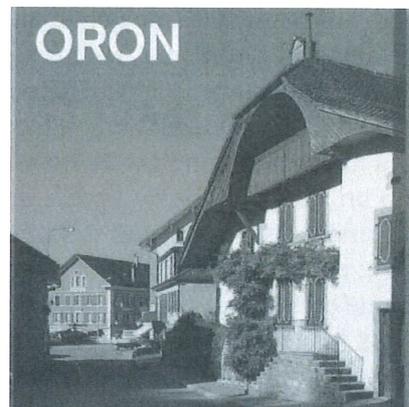
## SECTION JUMELAGE

En 1981, en réponse à un questionnaire adressé aux habitants de Bussac, la Municipalité aidée par les bénévoles du Foyer Rural, a décidé de jumeler notre commune, répondant ainsi au vœu majoritairement exprimé.

Le choix s'est porté sur une commune d'importance égale à la nôtre, en ce qui concerne le nombre d'habitants, d'expression française afin de faciliter la communication et située dans un pays de montagnes très différent du paysage charentais.

Ce fut **Oron la Ville**, commune Suisse, située dans le canton de Vaud à environ 20 Kms au nord-est de Lausanne, en pleine région de vignobles.

Depuis plus de 25 ans, nos deux communautés, essentiellement par les deux associations en charge de l'animation, entretiennent des liens étroits. Tous les deux ans des rencontres réunissent des habitants de notre commune avec ceux de notre jumelle. Ces échanges alternativement à Oron et Bussac sont **ouverts à tous** et permettent de recevoir nos amis Oronais ou d'être reçus chez eux en toute simplicité.



Cette année, du 8 au 15 juillet, la société de jumelage de Bussac sur Charente invite ses amis d'Oron la Ville à lui rendre visite pendant une semaine.

Concrètement pour cette réception, chaque famille bussacaise prend en charge sa famille oronaise, logée et nourrie, le comité assurant de son côté les festivités, visites, transports et certains repas.

Bien sûr, auparavant, une ou plusieurs réunions, regroupant l'ensemble des participants, auront lieu pour définir tous les détails du programme que nous avons élaboré.

Dans 2 ans, le comité d'Oron recevra à son tour un groupe de familles bussacaises et agira de la même manière.

Tous ceux qui souhaiteraient avoir de plus amples renseignements ou se joindre à nous pour cette semaine de jumelage en juillet prochain peuvent prendre contact auprès de :

- Jocelyne LAJOIE Présidente du Comité de Jumelage ☎ 05.46.74.29.02
- Christiane GENAT Secrétaire ☎ 05.46.74.50.22

N'hésitez pas à les interroger.

## LOTO DU JUMELAGE

Samedi 3 février 2007, le comité de jumelage a organisé son loto annuel, doté de lots intéressants dont un séjour d'une semaine à Saint Lary pour 2 personnes, qui a connu un très grand succès populaire.

La soirée animée par le Président du Foyer Rural, Monsieur Jean-Paul LAJOIE, s'est terminée vers minuit trente.

Son succès est un encouragement à poursuivre ce genre d'animation !

## SOIREE ANTILLAISE

Samedi 31 mars 2007, une centaine de personnes avait répondu à l'invitation du comité de jumelage pour passer ensemble cette soirée sur le thème des Antilles. Un punch, accompagné d'acras de morue et de boudins antillais, permettait de placer cette rencontre sous le signe de la détente. Un abondant buffet, joliment présenté, doté de quelques spécialités exotiques, répondait largement aux attentes des plus affamés. La musique se mettait au diapason pour proposer des danses permettant à tous d'exprimer leur talent de danseur dans une humeur joyeuse et détendue, et ce, jusqu'au milieu de la nuit.

## SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Le mardi 24 avril 2007 dans la salle de motricité de l'école Gustave Courbet, en présence des personnes qui venaient de terminer leur séance de gymnastique, le président du Foyer Rural a remis, avec grand plaisir, à Sylvie Gaquère, qui anime la section avec Janine Coste depuis déjà 14 ans, la médaille de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR)

Sylvie, malgré un emploi du temps très chargé, a toujours assuré ses cours avec rigueur et gentillesse.

Son engagement désintéressé est tout à fait dans l'esprit des foyers ruraux et comme beaucoup d'autres qui donnent sans compter, elle n'attend pour seule satisfaction que celle des gens pour qui elle exerce son bénévolat.

**Nous la remercions tous, sans oublier notre Janine qui cocoone tout son petit monde.  
Merci à toute l'équipe du bureau qui gère la section de manière parfaite (~140 adhérents)**

## SECTION BOULE BUSSACAISE

### LA PETANQUE :

Sport de boules d'origine méridionale dont le nom vient de l'expression «Pés Tanqués» qui signifie «Pieds Jointes». Elle fût inventée en 1907 à La Ciotat. Cette année nous fêtons le centenaire de la pétanque.

### LANGAGE DU JOUEUR DE PETANQUE : (source FFPJP)

#### **TIRER « AU FER » :**

La boule est lancée en l'air, ne touche pas le sol et vient heurter la base de la boule adverse.

#### **TIRER « A LA RAFLE OU A LA RASPAILLE » :**

C'est tirer devant une boule et la percuter avec un ou plusieurs rebonds.

#### **FAIRE UN CARREAU :**

C'est le tir parfait. La boule de tir a frappé la boule adverse, l'a chassée et a pris exactement sa place.

#### **FAIRE UN TROU :**

C'est tirer à côté de la boule.

#### **ETRE FANNY :**

Perdre une partie sur le score de 13-0.



### CALENDRIER DES CONCOURS 2007

Date	Heure	Section Organisatrice	Public autorisé
Samedi 02 juin	14H30	Boule	Concours officiel (triplettes mixtes)
Samedi 16 juin	18H30	Boule	Ouvert à tous
Samedi 21 juillet	14H30	Boule	Ouvert à tous
Samedi 29 juillet	14H30	Boule	Ouvert à tous
Samedi 15 août	14H30	Boule	Ouvert à tous
Vendredi 31 août	18H30	Boule	Ouvert à tous
Vendredi 21 septembre	18H30	Chasse ACCA	Ouvert à tous
Samedi 29 septembre	14H30	Boule	Concours officiel (doublettes)

\* Les concours ouverts à tous se feront en doublettes constituées et tout le monde peut participer.

### ENTRAINEMENT POUR TOUS :

Le mercredi après-midi, le vendredi soir et le dimanche matin



**SAMEDI 17 NOVEMBRE 2007 : LOTO**

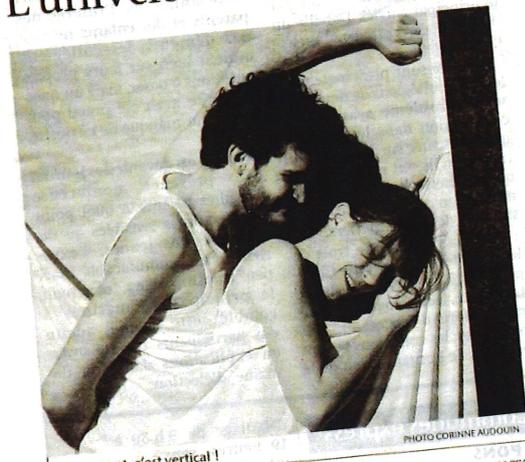
# Revue de presse...

Notre correspondant local pour Sud-Ouest :

Sébastien Lahalle 06 65 09 16 71 e-mail : seb.lahalle@tiscali.fr

**II BUSSAC-SUR-CHARENTE** Public nombreux pour la pièce de Marine Biton « Chrysostome »

## L'univers des Echappés



Et pourtant, c'est vertical !

PHOTO CORINNE AUJOUIN

■ Autour d'une boîte magique, tour à tour entrée, salle de bains ou lit, quatre personnages tentent de communiquer. Non, mais oui », « j'ai l'impression que... », de petits bouts de phrases pour se parler d'amour, se faire des reproches, tenter des rapprochements. Chacun se retrouve dans ces courtes scènes, pas besoin de longs discours pour accrocher la situation et le contexte. Le subtil jeu des quatre comé-

diens marque aussi les différents ressentis : vue du côté masculin ou féminin, l'histoire n'est plus tout à fait la même.

La bande son de DJ Driss et la voix de Marine accentuent la mise en scène.

Ces « Echappés » nous font entrer dans un univers étrange et touchant, le public, étonné par tant de maturité chez une si jeune femme, joue à décoder ce que les mots ne disent pas.

**II BUSSAC-SUR-CHARENTE** Les travaux de réaménagement vont débuter : un jardin public, des logements et un parking

## Le centre-bourg bientôt transformé

Un des objectifs majeurs de l'équipe municipale, depuis maintenant un peu plus d'un an, est de réaménager le centre-bourg. Lui donner un visage plus attractif dans une ambiance plus agréable et conviviale.

De fait, les élus viennent de faire un grand pas dans l'aboutissement de ce projet en faisant l'acquisition d'un hectare de terrain et d'une vieille demeure charentaise de 150 m<sup>2</sup> derrière l'actuelle mairie. « Maintenant que nous possédons un espace plus vaste dans cette zone, nous allons pouvoir avancer dans notre projet. À savoir, intégrer au site un jardin public, des logements à loyer modéré, peut-être une nouvelle mairie (la mairie actuelle pourrait être transformée en une bibliothèque ou une médiathèque, NDLR) et un parking », confie le maire Christophe Dourthe.

**Investissements lourds.** Le projet est d'envergure et ne pourra se faire que sur plusieurs années. Un an ne suffirait pas... Le coût de l'acquisition de cet espace s'élève à 340 000 €. Reste maintenant à trouver un opérateur, la Semis (Société d'économie mixte immobilière de la Saintonge) étant très sollicitée par le plan de rénovation urbaine, le maire pense à la Semdas (Société d'économie mixte pour le développement de l'Aunis et de la Saintonge), laquelle devra prendre en charge l'aménagement qui devra permettre à la com-



Le projet de réaménagement, derrière la mairie, devrait redonner un visage plus attractif au cœur de la commune

PHOTO S.L.

mune de rentabiliser l'investissement.

**Taxes et propriétés.** À l'entrée du bourg, la construction du lotissement au lieu-dit La Folie entre aussi dans une phase concrète. « Vingt parcelles vont être construites. Huit seront ouvertes à la location en loyer modéré et douze seront disponibles en accession à la propriété d'ici la fin de l'année », annonce le maire.

Du reste, le Conseil municipal a voté le taux des taxes d'habitation et du foncier bâti pour cette année. Elles augmentent de 1,5 %, passant respectivement de 10,08 % à 10,24 % et de 19,90 % à 20,21 %. Le non-bâti reste stable à hauteur de 41,60 %. « Une augmentation modérée qui correspond à notre politique de lissage des augmentations que nous menons depuis six

ans », assure Christophe Dourthe.

**Les autres travaux.** Toujours concernant les projets de réaménagement menés sur la commune, les deux arrêts de bus promis au Pontreau vont être réalisés dans l'année. Tout comme les travaux d'agrandissement de la salle polyvalente « qui ont été retardés mais qui devraient démarrer très prochainement » - et l'éclairage du terrain de foot annexe.

Enfin, rien de nouveau en revanche du côté de l'éventuelle acquisition par la commune de la maison où résida le peintre Gustave Courbet et qui pourrait devenir une résidence d'artistes. « Le projet reste à l'étude. Les différents partenaires réfléchissent. Les propriétaires n'ont pour l'instant pas vendu leur maison », déclare le maire.

■ Sébastien Lahalle

## L'ACTUALITÉ EN CHARENTE-MARITIME

**INTERNET.** Dix communes vont être raccordées au très haut débit, en attendant la couverture totale du territoire en 2008

## Urgence haut-débit

■ Sébastien Lahalle

Le Conseil général l'a promis : 100 % du territoire de la Charente-Maritime sera couvert par l'internet à très haut débit au printemps 2008. Une volonté de prendre en main son destin numérique sans attendre que les grands opérateurs - privilégiant la rentabilité - ne daignent raccorder les zones rurales.

**55 millions d'euros.** Ce projet industriel majeur dont le coût avoisine les 55 millions d'euros dont 22 millions à la charge du Conseil général, le reste à la charge de l'entreprise (filiale de Axione) qui prévoit par ailleurs d'apporter une solution provisoire afin de raccorder en haut-débit les zones dites blanches. « Certaines communes situées trop loin des relais disposent seulement du bas-débit. Un réseau WiFi - c'est-à-dire sans fil, par ondes radio - va être déployé pour ces oubliés du haut-débit », indique Jean-François Sourisseau, directeur de 17 Numérique.

« Un réseau WiFi va être déployé pour les oubliés du haut-débit »

Une installation d'urgence déployée pour à peine un an jusqu'à ce que les réseaux en fibre optique (pour les entrepri-



Réunion publique. Les habitants de dix communes de Charente-Maritime ont été sensibilisés à l'ADSL d'urgence. Ici à Bussac-sur-Charente.

PHOTO S.L.

ses), DSL et Wimax<sup>®</sup> prennent le relais.

**Dix communes concernées.** Dix communes prétendent à ce plan d'urgence : Lagord, Le Seure, Bussac-sur-Charente, Colombiers, Thénac, Migron, Saint-Just-Luzac, Champagnac et Meux. « Ces zones ont été identifiées avec le concours des mairies. Nous avons répondu à la demande des communes qui se sont manifestées », indique Claude Belor, le président du Conseil général. Lequel se félicite de pouvoir à terme « réparer une injustice de personne et de territoire ».

« La France est coupée en deux. Il y a ceux qui ont accès au dégroupage et donc à la concurrence et les autres. D'ici mars avril 2008, cette rupture n'existera plus en Charente-Maritime. »

**Connexion dès la fin du mois.** Les travaux pour la mise en place du WiFi sont presque terminés. La connexion haut-débit pour les dix communes bénéficiaires du plan d'urgence devrait être opérationnelle d'ici à la fin du mois.

Quant à l'implantation des 800 mètres de réseaux nécessaires à la couverture totale du territoire, elle commencera à l'automne prochain.

Le Wimax est une technologie hertzienne de transmission de données à haut-débit. Il permet de surfer sur Internet en haut-débit, de téléphoner, ou encore d'interconnecter des réseaux d'entreprises. Le Wimax utilise les ondes radio. Un réseau de stations émettrices est installé sur des points hauts de la commune. Il suffit d'être équipé d'une antenne radio orientée vers une des stations de base pour recevoir et émettre en Wimax. Le haut et le très haut débit sont alors possibles sans ligne téléphonique.

